

---

## Une première pour NEXEM, une dernière pour la CCN66 ?

---

### COMPTE RENDU CNPN du 13 Janvier 2017

Lors de cette CNPN, les affaires courantes et obligatoires étaient une nouvelle fois à l'ordre du jour puisque nous avons cessé de négocier depuis l'annonce de la présentation d'un futur projet conventionnel.

La nouveauté de cette CNPN, ce que nous n'avions plus deux interlocuteurs mais un seul et unique syndicat employeur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 le syndicat NEXEM (fusion FEGAPEI et SYNEAS).

Outre les affaires courantes concernant la prévoyance et la complémentaire santé, nous avons évoqué la conférence salariale du 3 février 2017. Une décision unilatérale de l'employeur a été actée par la demande d'agrément de l'augmentation de la valeur du point de 3, 76 à 3, 78 soit deux centimes d'augmentation au 1<sup>er</sup> Décembre 2016.

Souvenez-vous, l'ensemble des organisations syndicales et particulièrement la **CFTC** avaient refusé de signer cet avenant face à un tel mépris à l'égard des salariés de notre convention.

Attendons de voir les annonces de la prochaine conférence salariale, mais il apparaît utopique d'espérer une augmentation significative.

Concernant le futur projet conventionnel, la **CFTC** est intervenue une nouvelle fois pour exiger qu'un calendrier puisse être fixé.

Non pas que nous soyons pressés de voir ce projet conventionnel aboutir, mais l'arrêt des négociations depuis près d'un an (hors celles prévues par la loi), suspendues à cette présentation devient ubuesque et inacceptable pour les salariés.

Le syndicat employeur a indiqué vouloir travailler sur un accord de méthode début avril 2017.

Il a aussi exprimé sa volonté que ce projet puisse s'inscrire dans le cadre d'une convention collective unique.

.../...

Quid de notre convention ? La représentativité patronale et salariale prévue en mars 2017, la volonté du législateur de restructurer les branches professionnelles sont autant de raisons qui amènent NEXEM a rester dans l'expectative.

Enfin, autre information importante, NEXEM a décidé de quitter l'UNIFED (Groupement des syndicats employeurs du secteur sanitaire social et médico-social). Un désaccord persistant avec la FEHAP semble sceller l'avenir de l'UNIFED.

Espérons que cette lutte hégémonique ne vienne pas entraver l'avenir de nos conventions et de la formation professionnelle des salariés au travers de l'OPCA UNIFAF.

Nous resterons particulièrement vigilants pour vous représenter et défendre le cas échéant vos intérêts avec rigueur et pragmatisme.

#### *Les négociateurs CCN 66 CFTC :*

- Ali LAAZAoui
- Eliane LONCO
- Régis BIELAK
- Emmanuel DELAFARGUE